



Expression de la diversité, le Cercle des Délégués Permanents Français (CDPF) réuni des représentants des mondes des entreprises, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles, consulaires et agricoles, des organismes de recherche et des cabinets d'avocats et de conseil, basés à Bruxelles.

Nous contribuons à la visibilité des intérêts français à Bruxelles

Les actions proposées par le Cercle des Délégués Permanents Français visent à développer la connaissance collective des enjeux et à accompagner nos membres dans leurs décisions.

Les membres du Cercle, tous professionnels des affaires européennes y participent activement.

Structure simple, collégiale et pluraliste, l'association a été créée en 1994 sous l'impulsion de l'actuelle Chambre de Commerce et d'Industrie de France (CCI France) et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF).

Nous participons au débat européen

Nous offrons des plates-formes d'échanges sur tous les sujets d'actualité avec l'ensemble des acteurs institutionnels et non-institutionnels. Nous initiions des conférences et débats avec des personnalités reconnues issues notamment :

- Des institutions européennes ;
- Des représentations permanentes des États membres ;
- Des missions permanentes d'autres pays ;
- D'institutions financières, agences européennes, fédérations professionnelles, ou autres structures de la société civile européenne.

Nous organisons également des réunions thématiques avec la participation des équipes de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

Le CDPF est ouvert à tout représentant basé à Bruxelles promouvant les intérêts français privés ou public.

www.cdpf.eu

Cercle des Délégués Permanents Français
Rue de Trèves, 45
B-1040 BRUXELLES

Tél. : +32 (0)2 486 25 10
contact@cdpf.eu

N° au registre de transparence : 556993815043-84

